

Année de naissance *								Montant	
2013 à 2020	2012	2011	2010	2009	2006 à 2008	2001 à 2005	1996 à 1997		
Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	50 €	Aide à la licence ** Quotient inférieur à 6 250 €
Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	25 €	Aide à la licence ** Quotient inférieur à 17 869 €
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	70 €	Pass'Sport Bénéficiaire ARS
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	70 €	Pass'Sport Bénéficiaire AEEH
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	70 €	Pass'Sport Étudiant boursier
Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	70 €	Pass'Sport Bénéficiaire AAH
Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	20 €	Yep's ***
120 €	120 €	140 €	140 €	90 €	90 €	90 €	70 €	Montant maximum total des aides possibles	

* : Certaines aides sont possibles en fonction de l'âge au moment de la demande. Veuillez-vous référer à chacune d'entre elles pour s'assurer des aides disponibles.

** : Cette aide n'est pas déductible de la cotisation. Le remboursement s'effectue à posteriori après demande auprès du Département.

*** : Ce montant correspond à une cagnotte qui peut être partageable. Merci d'indiquer le montant et le QRCode au club afin de faire diminuer la cotisation.



BROCHURE AIDES ET REDUCTIONS

Informations complémentaires	Site internet : https://www.ttgerminois.org
	Adresse mail : ttgerminois@gmail.com
	Téléphone : 06.33.17.34.38



L'AIDE DE L'ÉTAT : PASS'SPORT



- Disponible pour les personnes de 6 à 30 ans (sous conditions – revenus et situation)
- Attribuée automatiquement par l'État
- 70 € à retirer de la cotisation

1. Retrouver le mail de l'État
 2. Fournir le code du Pass'Sport au club et retirer les 70 € de la cotisation totale
- + d'infos : en scannant le QRCode ci-contre →



L'AIDE RÉGIONALE : YEP'S



- À destination des jeunes de 15 à 25 ans
- Doit être étudiant ou habitant de la région
- Cagnotte de 20 € pour l'année

1. Créer un compte sur <https://www.yeps.fr>
 2. La cagnotte se remplira chaque année
 3. Fournir le QRCode au club et retirer le montant de la cotisation totale
- + d'infos : en scannant le QRCode ci-contre →



L'AIDE DÉPARTEMENTALE : L'AIDE À LA LICENCE



- À destination des jeunes jusqu'à 16 ans inclus (sous conditions de revenus)
- Aide de 25 € ou 50 € selon certains critères
- Aide qui ne se retire pas de la cotisation

1. Aller sur la plateforme du département ou récupérer un formulaire papier et le remplir
 2. Attendre jusqu'au remboursement sur son compte directement
- + d'infos : en scannant le QRCode ci-contre →



L'AIDE DU CLUB : -10€ À LA 3^{ème} LICENCE



Une réduction unique de 10 € est appliqué dès lors que 3 licences sont prises dans le même foyer fiscal.

QUESTIONS/REPONSES

Puis-je profiter de plusieurs aides pour une même licence ?

Oui ! Concernant les aides publiques, un bilan des aides par année

Si l'aide dépasse le prix de la licence, que se passe-t-il ?

À priori, rien. Le club ne peut pas redonner de l'argent si les montants des aides sont supérieurs à la cotisation. Seule l'aide départementale pourrait faire varier son offre en fonction du montant de la cotisation qui lui est indiqué.

Mon entreprise propose aussi un remboursement total ou partiel de la licence. Puis-je obtenir un document attestant de l'adhésion et du montant de la cotisation ?

Oui ! Le club fournit des attestations précisant la saison de l'adhésion et le montant total qui doit être partiellement (si en 3 fois) ou totalement payé lors de la rédaction de l'attestation. Pour en faire la demande, il vous suffit d'envoyer un mail à tgerminois@gmail.com.